Partage de l'eau: le cas du complexe hydroélectrique de Montpezat

Juin 2023

Le complexe hydroélectrique de Montpezat : un aménagement ingénieux

Après la guerre, de nombreuses centrales hydroélectriques ont été construites en France, dont Montpezat en Ardèche de 1947 à 1954.

Classé stratégique, Montpezat permet de produire une énergie de haute qualité, de l'énergie de pointe pour répondre à des besoins immédiats (130 MW) et de sécuriser la centrale nucléaire de Cruas sur le Rhône. Chaque année 220Mio de M3 d'eau de la Loire et ses premiers affluents sont collectés et stockés dans trois retenues ainsi que dans le lac cratère naturel d'Issarlès, puis envoyés à travers une galerie de 22km vers le bassin versant de l'Ardèche. La longue chute de 638m dans des conduites forcées permet de turbiner l'eau dans l'usine souterraine de Montpezat. L'eau est ensuite amenée par un canal jusqu'à un barrage démodulateur, puis rejoint la rivière Fontaulière qui se jette dans l'Ardèche. Un transfert d'eau interbassin de taille, unique au niveau européen.

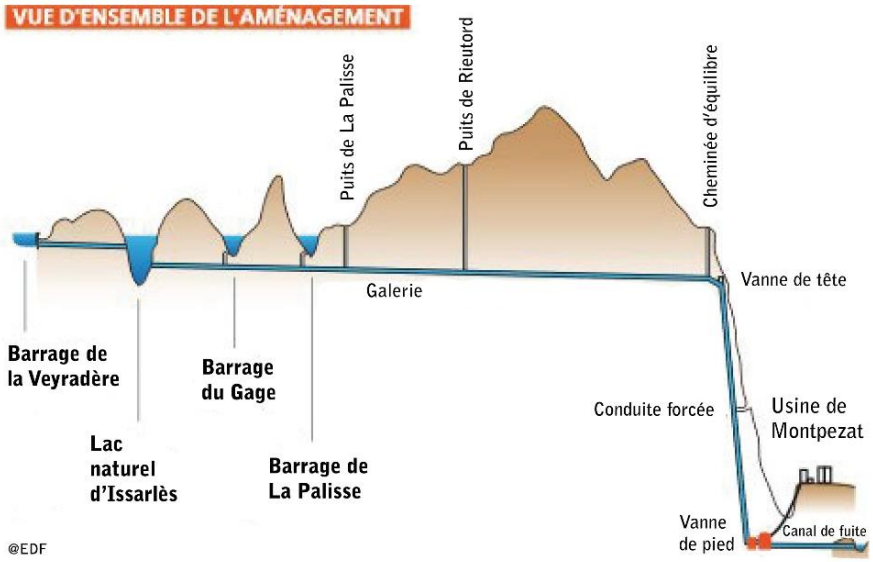

Une gestion évoluée, mais des problèmes persistent

A l'origine le complexe est géré pour optimiser la production énergétique. Dès les années 90 le soutien d'étiage de l'Ardèche et de la Loire est pris en considération.

A ce jour on peut distinguer trois phases de gestion :

- Jusqu'à fin juin, on prélève et stocke l'eau. Normalement aucune production électrique ni soutien d'étiage n'ont lieu.
- Pendant la saison estivale et depuis 1988, on soutient annuellement le débit de l'Ardèche avec 8,3 Mio M3 et celui de la Loire avec 0,5 Mio M3 de 1988 à 2014 et 1,8 Mio M3 depuis 2015.
- A partir de septembre, on produit de l'électricité de pointe pendant quelques heures par jour en lâchant environ 210 Mio M3 vers le versant ardèchois via l'usine de Montpezat.

Le problème : l'eau prélevée au printemps manque à la Loire, malgré une petite restitution en période estivale. Des études ont démontré que l'impact sur l'écosystème Loire restait modeste, mais la quasi-absence de crues morphogènes absorbées par le stockage printanier, empêche les effets régénérateurs des petites crues.

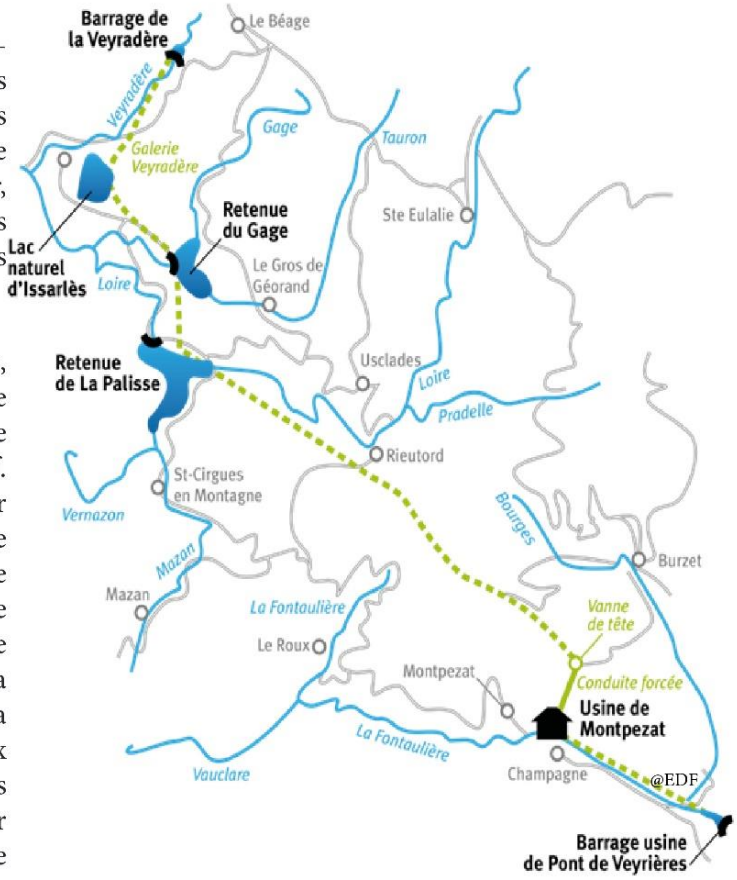

Côté Ardèche, l'eau détournée a en revanche un effet positif. Tant mieux pour l'Ardèche qui souffre particulièrement de la raréfaction de l'eau. Mais le problème c'est que la disponibilité d'eau a amené de nouveaux usages conséquents en particulier pour l'agriculture et le tourisme.

Penser le nouveau Montpezat

Le renouvellement de la concession en 2029 sera l'occasion de repenser tout. Une reconfiguration physique de l'ouvrage (station de repompage -STEP- ou autre), n'est pas à exclure. Il devra répondre aux nouveaux enjeux liés au changement climatique. Cela nécessite un débat démocratique à la fois au niveau local (notamment via les SAGEs et l'interSage Loire amont / Ardèche) avec une implication forte de la société civile, et au niveau national en lien avec les besoins énergétiques (ouvrage stratégique). Dans ce cadre SOS Loire vivante a organisé depuis 3 ans des visites et webinaires et une «Marche citoyenne pour l'eau et le partage équitable entre la Loire, l'Ardèche et l'Homme» avec des débats, animations et visites du 1er au 9 juillet.

Plus d'infos sur Montpezat
www.ern.org/fr/montpezat/